

Flash info
septembre 2026

CHÂTEAUNEUF



C'est aussi la rentrée pour les activités !

Bouger avec Sport Forme Gelon Coisin

Restez en forme en pratiquant des activités encadrées par des animateurs diplômés. Choisissez votre cours entre Pilates ; Pilates duo ; Stretching-Pilates ; HIIT ; Cross Training ; Renforcement musculaire.

Renseignements : <https://sportforme.wixsite.com/geloncoisin> ;
06 07 17 77 31 ; sportformegeloncoisin@gmail.com



Marcher avec Montagne Détente Santé

MDS vous propose des randonnées classiques de tous niveaux, de la rando santé ou de la marche nordique. Toutes les sorties sont encadrées par des animateurs brevetés.

Renseignement : <https://www.montagnedetentesante.fr> ,
Mds.president73800@gmail.com, 06 08 73 44 46.



Skier avec le Ski Club de La Rochette

D'ici quelques jours, le Ski Club de La Rochette ouvre les inscriptions de la section "loisir". Vos enfants veulent apprendre à skier ou progresser en ski, le ski club est pour vous.

Encadrés par des moniteurs fédéraux, les enfants peuvent participer aux sorties les samedis entre janvier et mars ou au stage de 5 jours lors des vacances de février. A la fin, les enfants passent un test avec des moniteurs ESF.

La particularité du SCR :

- Une ligne de bus : un départ à Coise, un arrêt à Bourgneuf puis à la Rochette, direction Super Collet.
- Possibilité de louer le matériel au club : chaussures, skis, bâtons.

Plus d'informations : www.skiclublarochette.fr onglet inscription / groupe loisir
contact@skiclublarochette.com



Chanter avec Les Castel Neuves Voix

Venez CHANTER dans la bonne humeur à la Chorale de Châteauneuf Répertoire varié privilégiant la chanson française dirigé par le Chef de chœur Hervé CORROTTE.

Rejoignez-nous tous les jeudis, à partir du 17 septembre de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle des associations de Châteauneuf.

☎ Renseignements au 04 79 28 83 08



Jouer avec Le Ludobus

Pour permettre à tous, quel que soit son lieu d'habitation, d'avoir accès aux jeux, la ludothèque Cœur de Savoie se déplace en ludo'bus sur le territoire, vous pouvez venir nous rencontrer librement. Permanences à Châteauneuf les vendredis 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre de 16h30 à 17h30 devant l'aire de jeux.



Associations : inscriptions aux activités



Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

Vendredi 18 septembre : Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers organise une journée dédiée aux dépistages organisés des cancers le vendredi 18 septembre à Chamoux-sur-Gelon, de 8h45 à 18h, en partenariat avec la CPTS Coeur de Savoie.

À cette occasion, toutes les personnes qui ne sont pas à jour de leur dépistage sont invitées à participer.

L'accès à cette journée se fait uniquement sur rendez-vous, au 04 79 68 30 47



ORDONNANCE ET PRISE DE RENDEZ-VOUS DE MAMMOGRAPHIE
-FEMMES DE 50 À 74 ANS-



REMISE D'UN KIT DE DÉPISTAGE COLORECTAL À FAIRE CHEZ SOI
-FEMMES ET HOMMES DE 50 À 74 ANS-



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS (FROTTIS)
-FEMMES DE 25 À 65 ANS-



Samedi 19 septembre de 10h à 18h, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, la commission extra municipale " Histoire et Patrimoine" vous propose une visite commentée de l'église.



Dimanche 4 octobre, fête de la pomme : Le comité d'animation de Châteauneuf organise sa traditionnelle fête de la pomme : repas, nombreuses animations, village artisanal



Samedi 10 octobre : Le conseil municipal de Châteauneuf convie tous les aînés (+ de 65 ans) à se retrouver à 12h à la salle communale pour partager un repas. Une invitation vous sera envoyée pour que vous puissiez vous inscrire. Votre conjoint quelque soit son âge est également convié.



Permanences mutuelle communale ENTRENOUS : au 1^{er} étage de la mairie
Mercredi 30 septembre de 9h à 12h ; Mercredi 25 novembre de 9h à 12h

Appel à candidatures pour le CMJ : La mandature du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes s'est terminée en mars dernier, comme cela a été indiqué lors du dernier "flashinfo".
Peuvent être candidats les jeunes scolarisés du CE2 au CM2 et résidant à Châteauneuf. Les candidatures sont reçues par Françoise, secrétaire de mairie, dès à présent par courrier postal ou par mail :



mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Déclarer vos ruches.

Tout propriétaire ou détenteur d'au moins une ruche est tenu de réaliser une déclaration annuelle de détention et d'emplacement des ruches, entre le 1er septembre et le 31 décembre.



Cette déclaration obligatoire contribue au suivi sanitaire du cheptel apicole français, à la gestion des risques sanitaires et à une meilleure connaissance de la répartition des colonies d'abeilles sur le territoire.

Déclaration à faire en ligne : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Le frelon asiatique



1. Piégeage des fondatrices : À l'initiative de Jean Paul Charpin, une réunion publique en fin d'hiver avait permis d'informer et d'organiser la lutte contre cet envahisseur. Ci-après le compte rendu de cette lutte printanière : *"Le piégeage s'est déroulé de la mi-mars à la mi-mai, grâce à des pièges que la mairie avait achetés spécialement. Sur les dix piègeurs volontaires (un par hameau), seuls cinq m'ont fait un retour. On peut supposer que ceux qui n'ont pas répondu n'ont piégé aucun frelon. Les cinq qui m'ont envoyé leur bilan ont piégé au total 58 frelons. Je rappelle qu'à la sortie de l'hiver ce sont les fondatrices que l'on piège. Il y a eu aussi beaucoup de frelons européens piégés.*



D'août à mi-novembre, une deuxième session de piégeage a lieu. Là, ce ne sont plus les fondatrices que l'on piège mais les individus du nid. On constate cette année, en cette fin août-début septembre, qu'il y a moins de frelons que les années passées. La canicule du mois de juin a sans doute eu un effet létal sur cette population d'insectes. Mais le piégeage de printemps a contribué à diminuer aussi la colonisation du territoire communal.

Jean-Paul Charpin".

2. Destruction des nids : Tout nid doit être signalé en vue de sa destruction. Il suffit de le signaler sur la plateforme <https://signal.frelonsasiatiques.fr/signalement>. Si vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques, appelez la mairie qui s'en chargera. Attention, les nids que l'on observait généralement dans les arbres sont maintenant disséminés un peu partout : haies de jardin, sous les toits, dans les abris de jardin, dans les ronciers ...



Le moustique tigre

Il est maintenant bien installé chez nous. Il est impossible d'éradiquer ce dangereux envahisseur qui peut transmettre des virus (Dengue, Chikungunya, Zika). Comment limiter la nuisance de ce moustique ? Mobilisez vous en adoptant les bonnes pratiques préconisées par l'ARS !

Pour limiter les nuisances du moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques



1 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



2 J'AMÉNAGE

pour éviter la stagnation d'eau

Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux



3 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



4 JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

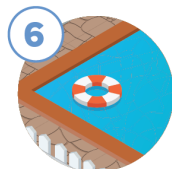
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



5 JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

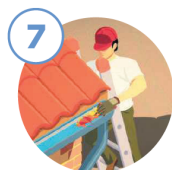
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



6 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



7 JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.



Jean Bergin *Une vie au cœur des vergers*

À Châteauneuf, le nom de Jean Bergin est intimement lié à la terre, aux vergers et à une vie entière consacrée au monde agricole. Son histoire est celle d'un homme parti de peu, qui a construit, année après année, une véritable aventure familiale.

Tout commence à Châteauneuf, dans une famille de paysans. Ses parents louent quelques parcelles et travaillent notamment dans la culture du tabac. L'élevage fait également partie du quotidien. Très tôt, Jean découvre les exigences du métier, mais aussi cette relation particulière à la terre qui ne le quittera jamais.

Sa jeunesse ne se résume pourtant pas aux travaux agricoles. À 17 ans, Jean participe à la création du Foyer des jeunes, un lieu de rencontres et de convivialité qui permet aux jeunes de Châteauneuf et des environs de partager des moments autour du théâtre, du chant et des sorties. Il évoque encore aujourd'hui cette période avec beaucoup d'émotion, comme un souvenir précieux d'une jeunesse riche en rencontres et en initiatives.

Après des études à Annecy, le retour à la terre s'impose naturellement. Jean se tourne vers l'arboriculture et commence par cultiver des pêches, puis des fraises sur quatre hectares. Mais le monde agricole est en perpétuelle évolution. La concurrence venue d'Espagne fragilise notamment la production de fraises et pousse Jean à faire évoluer son activité.

En 1969, il se marie et devient ensuite père de deux enfants. Puis, en 1981, il décide de franchir une nouvelle étape en s'installant à son compte. Jean se spécialise dans la production de pommes et de poires.

Au fil des années, les vergers grandissent, les savoir-faire se transmettent et l'exploitation devient une entreprise familiale solidement implantée dans le territoire.

Aujourd'hui, c'est son fils Frédéric qui poursuit cette histoire. L'exploitation représente désormais près de 40 hectares, répartis à Châteauneuf et dans les communes voisines. Près de 55 000 arbres produisent chaque année quelque 1 500 tonnes de fruits. Une activité qui fait également vivre 25 salariés en moyenne.

Mais derrière cette réussite, il y a un métier exigeant, soumis aux caprices de la nature. La météo, les épisodes de grêle et les ravageurs, notamment les punaises, peuvent mettre en péril une récolte entière.

Pour préserver la qualité des fruits et l'environnement, les Vergers de Châteauneuf travaillent aujourd'hui en agriculture raisonnée, avec près de 90 % des produits utilisés qui sont issus de l'agriculture biologique.

Aujourd'hui, la production des Vergers de Châteauneuf est notamment proposée directement aux consommateurs dans leur magasin de Saint-Pierre-d'Albigny. Une manière de conserver ce lien de proximité auquel Jean reste profondément attaché.



Son parcours a d'ailleurs été distingué par le titre d'officier du Mérite agricole, une reconnaissance qui vient saluer une vie entière consacrée à l'agriculture.

Mais son engagement ne s'est pas limité à la terre. Durant 30 ans, Jean a également consacré une partie de sa vie au service des autres, en tant que chef de corps des sapeurs-pompiers à Châteauneuf. Une autre façon de s'investir pleinement dans la vie de son village.

Côté loisirs, Jean sait aussi savourer les plaisirs simples et évoque avec passion la montagne et la chasse, ses moments d'évasion et de liberté.



Des débuts modestes aux côtés de ses parents à l'aventure des Vergers, Jean aura consacré toute une vie à la terre. Par son parcours, son engagement et son profond attachement à ses racines, Jean Bergin est devenu au fil des années une figure incontournable de la commune.

Agriculteur, pompier, entrepreneur et homme profondément attaché à son territoire, il aura contribué à faire vivre et grandir son village. Un parcours riche, construit avec passion, travail et persévérance, qui laisse aujourd'hui une belle empreinte dans l'histoire de Châteauneuf.